

CREATION ENTREPRISE :

IDENTIFIER LES POINTS-CLES POUR UN PROJET REUSSI

La certification RS6923 – « Création d'entreprise : Identifier les points clés pour un projet réussi », enregistrée au Répertoire Spécifique de France Compétences le 28 novembre 2024, est portée par CCI France. Elle est préparée dans le cadre de la formation « 5 jours pour entreprendre », le programme phare du réseau des CCI pour accompagner les créateurs d'entreprise.

Vous voulez lancer votre entreprise dans un avenir proche ? mais, avant, vous voulez identifier toutes les facettes d'un projet entrepreneurial pour décider en connaissance de cause ? vous voulez vous assurer de construire chaque étape dans les règles de l'art ? vous voulez échanger avec d'autres entrepreneurs ? cette formation est pour vous.

OBJECTIFS À L'ISSUE DE LA FORMATION

- L'analyse de ses capacités et aptitudes au regard des compétences attendues et de la posture d'un dirigeant.
- L'identification des contraintes et opportunités d'un projet entrepreneurial.
- L'identification des étapes, outils et ressources nécessaires à la construction d'un projet entrepreneurial.
- L'évaluation des ressources nécessaires au projet entrepreneurial et l'identification des méthodes de prévisions financières et de pilotage de l'activité.

PUBLIC VISE

Toute personne ayant envie d'entreprendre et envisageant de créer une entreprise, quel que soit l'état d'avancement de son projet.

PREREQUIS

- Être déterminé à entreprendre - à valider avec le test : <https://business-builder.cci.fr/test-entrepreneur/>
- Avoir une idée formalisée, cohérente avec soi-même - à valider avec <https://business-builder.cci.fr/>
- Savoir lire, écrire, compter, connaître les règles de calculs de base (calculer un pourcentage, faire une règle de trois, ...).
- Pour les classes virtuelles : Disposer d'un ordinateur avec micro et caméra et d'une bonne connexion internet.

INTERVENANTS

- Des conseillers Création – Reprise de la CCI
- Experts techniques (avocats, notaires, assureurs ...)

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Un accès à CCI Business Builder pour le travail personnel, plateforme pour vous aider dans la construction de votre projet d'entreprise. Vous y trouverez des ressources pédagogiques (guides, vidéos).
- Formation collective pouvant s'effectuer en présentiel ou distanciel.
- Pour les formations réalisées à distance, la vérification du bon fonctionnement du matériel de visioconférence est effectuée auprès de chaque participant avant le démarrage de la formation.
- Pédagogie active, basée sur l'échange, l'analyse de pratiques et des mises en situation.

MODALITES D'EVALUATION ET VALIDATION

- Une **épreuve orale** de 8 à 10 minutes réalisée sur la base d'une simple idée ou sur le projet envisagé par le candidat, le principal étant que le candidat entrepreneur :
 - Démontre la cohérence Homme – projet
 - Prouve qu'il a compris ce que recouvrait le métier de chef d'entreprise
 - Expose sa compréhension de la posture entrepreneuriale, son positionnement par-rapport à cette posture et son plan d'actions à mener pour disposer de l'ensemble des compétences nécessaires à la construction et au pilotage d'un projet entrepreneurial
 - Explique en synthèse le contexte de marché dans lequel le projet pourrait se mettre en place en identifiant les potentiels enjeux sociétaux du projet afin que les menaces et opportunités du marché.
- Une **épreuve écrite** de 2 heures qui consiste en une mise en situation fondée sur une étude de cas comportant trois parties :
 - les méthodes, outils et cadre juridique adapté pour transformer une idée en projet entrepreneurial
 - Les stratégies opérationnelles
 - les aspects financiers d'un projet entrepreneurial

LES RESULTATS

- Un taux de satisfaction de 91%
- 80% des entrepreneurs accompagnés mettent en œuvre leur projet contre 40% pour les non-accompagnés.
- 2 fois plus d'entrepreneurs qui embauchent lorsqu'ils ont été accompagnés par un conseiller CCI.
- 23% ont un CA > à 50K€ contre 25% des entrepreneurs non-accompagnés.
- L'accompagnement aux entrepreneurs, se sentir capable de lancer son projet, de faire évoluer leur projet, d'accélérer sa mise en œuvre et, surtout, de développer de nouvelles compétences.
- +31% d'entrepreneurs qui déclarent avoir des revenus supérieurs à leur prévisionnel financier lorsqu'ils suivent cette formation.
- 76% des porteurs de projet obtiennent leur certification.

LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Le décryptage actif : étude de cas et échanges en collectif pour mieux comprendre.
- L'échange entre pairs : vous profiterez de la formation pour développer votre réseau professionnel avec les autres participants et les différents intervenants.
- L'action : vous développez vos compétences tout en posant les premières bases de votre projet de création d'entreprise.
- Une certification de compétences reconnue par l'Etat qui prouve l'engagement dans votre projet et votre volonté d'identifier toutes les facettes de votre projet entrepreneurial pour décider en connaissance de cause de « vous lancer ».
- L'accompagnement post-formation en option : vous pourrez, à l'issue de la formation, demander des formations complémentaires et/ou un accompagnement individuel pour approfondir votre projet, rédiger un business plan et lancer votre entreprise.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES / Programme

1/ DECOUVRIR VOTRE PROFIL ENTREPRENEURIAL

- Clarifier vos motivations, valeurs, ambitions et ressources personnelles.
- Identifier vos points forts et vos lacunes face aux compétences clés d'un chef d'entreprise.
- Savoir de quels experts et professionnels vous entourer pour sécuriser votre projet.
- Adopter la posture entrepreneuriale : agilité, résilience et vision.

2/ COMPRENDRE L'ENVIRONNEMENT DE VOTRE PROJET

- Décrypter les opportunités et contraintes de votre marché.
- Intégrer les enjeux sociétaux et environnementaux (RSE, développement durable, inclusion, diversité, non-discrimination) pour un projet éthique et pérenne.
- Repérer les menaces et facteurs de réussite internes et externes (concurrence, réglementation, tendances du marché).

3/ CONSTRUIRE ET MODELISER VOTRE PROJET

- Identifier les étapes nécessaires à la transformation de votre idée en projet exécutable.
- Utiliser les outils essentiels pour transformer une idée en un projet viable sur le marché (business model, proposition de valeur, différenciation) et construire un modèle économique cohérent.
- Définir vos objectifs commerciaux et les stratégies opérationnelles pour les atteindre.

4/ DONNER VIE A VOTRE ENTREPRISE

- Identifier les moyens humains et matériels nécessaires et vérifier leur adéquation avec vos capacités financières.
- Déterminer votre seuil de rentabilité et maîtriser les bases financières (compte de résultat, plan de trésorerie, plan de financement, bilan, etc.).
- Choisir la forme juridique, le régime fiscal et social les plus adaptés à votre situation.
- Mettre en place vos indicateurs de pilotage pour suivre et ajuster la performance de votre future entreprise (tableaux de bord, indicateurs financiers et commerciaux).

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Pour réaliser votre dossier de formation, vous devez compléter le bulletin d'inscription du Pôle Formation de la CCI de l'Yonne à demander par mail emploi.formation@yonne.cci.fr ou à télécharger sur <https://www.cci89.fr/produit/5-jours-pour-entreprendre/>). Dès réception dans nos services, un devis et une convention de formation précisant vos dates de formation vous seront adressés par mail ou courrier dans un délai de 72 heures.

DUREE 5 jours - Du lundi au vendredi - De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00

COUT DE LA FORMATION 750 € nets de taxe

Vous pouvez le financer avec votre CPF (Compte Personnel de Formation) :

- Contactez votre CCI pour procéder à la démarche avec un conseiller ou
- Connectez-vous sur : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-privé/html/#/formation/recherche> et saisissez le nom « Création entreprise : identifier les points-clés pour un projet réussi » dans la barre de recherche et indiquez la ville dans laquelle vous voulez suivre la formation

DATES

CONTACT Marie-Claire BAPTISTA, Conseillère Formation 03 86 49 40 25 – mc.baptista@yonne.cci.fr